



2. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des dalles en béton sur le chemin Bonnefontaine à Châbles

Numéro du projet.	Infrastructure 2022/01
Numéro d'investissement.	Conseil général 2022/05
Mandant	Conseiller communal – Christian Cornioley, conseiller communal
Chef de projet	Rémy Gaillard

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil Communal	Christian Cornioley	22.08.2022	OK	Il s'agit de travaux en accord avec la vision communale
Administrateur des finances	François Guerry	26.08.2022	OK	Financé par les liquidités courantes et amortissement sur 20 ans

1. Contexte

Dans le cadre de l'entretien de nos infrastructures (route communale), nous avons identifié en 2019 l'objet cité dans le présent projet comme priorité à réaliser en 2023, ceci sans changements majeurs des structures techniques d'origine.

Pour rappel, nous faisons suite :

- Aux réclamations de bordiers sur l'état des infrastructures communales dans le village de Châbles ;
- Aux observations lors de l'établissement du mille-feuilles en 2019 (feuille de route du réseau routier communal) ;
- A la stratégie de mise en œuvre du mille-feuilles présentée au Conseil général

Nous nous appuyons sur notre expérience avec le projet du chemin Le Communeau qui s'est bien déroulé pour entreprendre cette initiative.

2. Analyse et proposition

La dégradation du béton par endroit sur le chemin Bonnefontaine présente des risques de chutes pour les usagers à mobilité douce et des désagréments pour les autres usagers.

Au vu des coûts élevés pour réparer ce type de chaussée, il a été convenu d'effectuer les réparations uniquement aux endroits indiqués sur l'annexe 1. Il est inévitable que ces réparations soient visibles : ceci est dû à la différence entre l'ancien et le nouveau béton.

Réfections ponctuelles de la route en béton :

- Sciage des dalles en béton (~115 m² au total sur ~15 secteurs) ;
- Démolition et évacuation ;
- Réglage et compactage du fond ;
- Percement et goujonage ;

- Joints de reprise ;
- Pose d'un treillis d'armature ;
- Bétonnage des dalles ép. 16 cm et striage à la brosse ;
- Remise en état des banquettes.

3. Direction des travaux

Notre collaborateur technique, M. Rémy Gaillard, prendra le rôle de Chef de projet en effectuant les tâches liées à la mission (suivi/contrôle/validation, etc.). Il est à noter, au vu des faibles difficultés techniques, qu'il n'y aura pas de bureau d'ingénieur pour nous accompagner.

4. Planning

Hiver 21\22	Etablissement du périmètre
Automne 2022	Demande de crédit au Conseil général
Hiver 22\23	Réalisation

5. Coûts

Au vu des montants à engager, nous avons demandé une offre à deux entreprises avec lesquelles nous travaillons sur ce type de travaux. L'offre la mieux-disant sera retenue.

Le projet comprend :

• Les travaux	CHF	22'226.20
• Installation de chantier	CHF	3'435.00
• Les divers et imprévus (~5%)	CHF	<u>1'500.00</u>
	TOTAL HT	CHF 27'161.20
	TVA 7.7%	CHF <u>2'091.41</u>
	TOTAL TTC	CHF 29'252.61
	ARRONDI	CHF 30'000.00

6. Financement et amortissements

Financement par les liquidités communales.

- Intérêts : non applicable
- Amortissements : 5% par an soit CHF 1'500.00 dès l'année qui suit la fin des travaux.

7. Proposition de décision

En conséquence, le Conseil communal demande au Conseil général :

- de valider la présente fiche de projet
- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 30'000.- TTC pour la réfection des dalles en béton du chemin Bonnefontaine à Châbles

Cheyres-Châbles, le 29 août 2022
Christian Cornioley, Conseiller communal

Annexe mentionnée